

Compte rendu du Conseil Municipal du 07 Décembre 2015

Présents Mmes E. DESCAMPS, M. BUSQUET, C. RENOUD
MM. J.P. RADET, J. LAISNE, E. RADET, R. LONGE, N. LEVESQUE, P. LONCLE, J.M. BODIER,
P. CLAUSS
Secrétaire de Séance Mme Myriam BUSQUET

Approbation du compte rendu du 02 novembre 2015.

DOSSIER CONSTRUCTION DE 2 CLASSES

La commission sécurité et accessibilité a donné un avis favorable.

Toujours pas de nouvelles, à ce jour, sur l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

L'élaboration du cahier des charges pour l'appel à concurrence des entreprises sera terminée normalement à la fin de la semaine.

La remise des plis ne pourra être programmée que pour le 20 janvier 2016 environ.

Composition commission appel d'offres :

- | | |
|---------------------|------------|
| - RADET Jean Pierre | Titulaire |
| - CLAUSS Philippe | Titulaire |
| - LONCLE Pascal | Titulaire |
| - RADET Emmanuel | Titulaire |
| - RENOUD Catherine | Suppléante |
| - LAISNE Jean | Suppléant |
| - LEVESQUE Nicolas | Suppléant |
| - BODIER Jean Marie | Suppléant |

APPROBATION DE L'AGENDA Ad'ap (agenda d'accessibilité programmée)

Cet agenda aurait dû être déposé le 27 septembre 2015. Lors d'une réunion organisée le 19 novembre 2015 au PNR très peu de communes ont déposé cet agenda qui consiste à faire un calendrier des travaux pour rendre les bâtiments accessibles.

Au retour de cette réunion, nous avons rempli le Cerfa dédié à cette demande et nous avons reçu un numéro d'enregistrement.

Le dossier va, à présent, être étudié par une commission et nous devrions avoir une réponse dans les 4 mois.

Délibération est faite pour approuver cette demande.

Dans les 3 ans à venir, des travaux sont envisagés notamment pour des toilettes adaptées et des aménagements recommandés dans le diagnostic.

CEREMONIE DES VOEUX

Il est prévu à l'occasion de cette cérémonie de marquer le départ à la retraite de Madame LAUDUIQUE

QUESTIONS DIVERSES

- Le syndicat d'électricité a été relancé pour le remplacement des ampoules des lanternes par des leds. D'autre part, il a été redemandé l'équipement en éclairage public sur la sente du tennis.
- Des barrières seront posées devant l'école et il est redemandé aux habitants de veiller à ce que le stationnement ne soit pas gênant, notamment sur les trottoirs pour préserver la sécurité des enfants.

**NOUS AVONS RECU LE 08 DECEMBRE 2015 L'AVIS FAVORABLE DE L'ARCHITECTE DES
BATIMENTS DE FRANCE CONCERNANT LE PROJET DE L'ECOLE**